



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour publication immédiate

## **L'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord affirme sa mission avec une nouvelle identité**

**Saint-Jérôme, le 16 juin 2025** – Lors de sa 22<sup>e</sup> assemblée générale annuelle (AGA) tenue au Chalet Bellevue à Morin-Heights, l'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord a annoncé un changement majeur : l'abandon officiel de l'appellation « Abrinord » afin de garder une désignation plus explicite et harmonieuse à sa mission, soit « Organisme de bassin versant de la rivière du Nord » (ou « OBV rivière du Nord »).

### **Une nouvelle identité pour mieux refléter la mission**

À l'époque de sa création, en 2003, l'organisme était désigné sous le nom d'Abrinord, une contraction de sa première appellation « Agence de bassin versant de la rivière du Nord ». Aujourd'hui, dans un souci de clarté, de reconnaissance et d'harmonisation avec les autres OBV membres du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), le conseil d'administration a pris la décision importante d'affirmer clairement la mission et le rôle de l'OBV en tant qu'organisme responsable de la gestion intégrée de l'eau et de renforcer l'usage d'un terme encore trop méconnu du grand public : le bassin versant. « C'est avec beaucoup d'enthousiasme et une certaine émotion que je vous présente aujourd'hui, l'image rafraîchie de notre OBV. Cette décision affirme avec force notre rôle d'acteur incontournable de la gestion intégrée de l'eau de notre zone de gestion. » souligne Mathieu Madison, président de l'OBV rivière du Nord, lors du dévoilement.

Cette nouvelle identité visuelle sera déployée progressivement au cours des prochaines semaines.

### **Une conférence pour accueillir les membres**

En nouveauté cette année, les membres ont été conviés à une conférence en ouverture d'AGA. Présentée par Jean-Philippe Meloche, professeur à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal, la conférence portait sur l'écofiscalité au service de la préservation des espaces naturels et de la gestion de l'eau. À travers des exemples concrets du Québec et du Canada, M. Meloche a présenté des exemples de mesures visant à favoriser la conservation des espaces naturels et une meilleure gestion de l'eau.

### **Bilan des élections du conseil d'administration et de la Table de concertation**

Comme chaque année, des élections ont lieu pour les administrateurs et les représentants. Quatre sièges étaient en élection cette année au conseil d'administration. L'OBV se réjouit du renouvellement du mandat de plusieurs administrateurs engagés : David Armstrong, de la Coopérative Terra-Bois, Isabelle Marcoux, de l'Institut des territoires et Mathieu Madison, citoyen. L'organisme accueille également Benjamin Plourde, nouveau représentant de la MRC des Laurentides. Il succède à Sylvain Loiseau dont la contribution au conseil d'administration et à plusieurs comités de concertation est saluée. Les membres du conseil ont ensuite renouvelé leur confiance en M. Madison, élu président pour une neuvième année consécutive.

L'élection des représentants de la Table de concertation s'est ensuivie. C'est avec plaisir qu'Emma Orellana-Pepin de la MRC de La Rivière-du-Nord renouvelle son mandat et que nous accueillons de nouveaux représentants et représentantes, soit Mélanie Lapierre de la Municipalité de Val-Morin, Chrystelle Matte-Richer

du CRE Laurentides, Marie-Eve Lavoie des Services-conseils Profiteausol et Vincent Bouré de l'Équipe Laurence. Certains sièges demeurent vacants après cette soirée d'élection. Ainsi, toute personne intéressée à s'impliquer dans nos efforts de concertation sur la protection de l'eau du territoire est invitée à soumettre sa candidature. La liste des sièges vacants ainsi que toutes les informations pertinentes [sont disponibles sur la page Web dédiée](#).

### Un aperçu des réalisations 2024-2025

Marquant la première année d'un nouveau cycle de gestion de l'eau avec un Plan directeur et des objectifs renouvelés, l'année 2024-2025 a été caractérisée par la mobilisation des acteurs et par la planification et le développement de nombreux projets d'envergure. Parmi les faits saillants : l'adoption par les élus d'une déclaration d'engagement envers la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant, l'élaboration d'une stratégie de mobilisation avec les représentants de la Table de concertation, ainsi que le développement d'un plan de protection des sources d'eau potable.

Pour plus de détails sur les projets menés par l'OBV rivière du Nord lors de la dernière année, consultez le rapport annuel 2024-2025 via le lien suivant : [https://www.abrind.ca/wp-content/uploads/2025/06/Rapport-annuel-2024-2025\\_compressed.pdf](https://www.abrind.ca/wp-content/uploads/2025/06/Rapport-annuel-2024-2025_compressed.pdf)

### À propos de l'OBV rivière du Nord

L'organisme de bassin versant (OBV) est l'organisme désigné par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

– 30 –

Source :

**Marilyne Ouimet, chargée de communications**  
Organisme de bassin versant de la rivière du Nord  
450 432-8490 | [mouimet@obvrnd.ca](mailto:mouimet@obvrnd.ca)



L'ensemble des participants lors du dévoilement du nouveau logo de l'OBV rivière du Nord



L'équipe de l'OBV rivière du Nord lors du dévoilement du nouveau logo